



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **BAR LE ROYAL Sàrl**, Rue Henry-Grandjean 3,
2400 Le Locle
2. Déclaration de faillite: 10.09.2009
3. Suspension de faillite: 19.01.2010
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.02.2010
5. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : exploitation d'un bar, débit de boissons alcoolisées, établissement public avec vente d'alcools; participations à toutes entreprises.

Office des faillites
2053 Cernier

00446735

